

RAPPORT ANNUEL 2020

DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET
DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

Déchetterie : record de fréquentation battu



Entre 45 minutes et 1 heure d'attente sont nécessaires pour accéder à l'entrée de la déchetterie de Molsheim. Photo DINA

Depuis le 12 mai, date de la réouverture complète des huit déchetteries relevant du Select'om, c'est l'affluence des grands jours pour déposer végétaux, gravats, petits électroménagers « récoltés » pendant le

« J'ai attendu 45 minutes pour atteindre l'entrée », inheimien. Il est vrai les véhicules, parfois équipés avec des remorques chargées, avancent lentement. Mais les d'énervement. Certains nous font demi-tour avec philosophie.

Effectifs triplés sur le terrain

« Après deux mois d'arrêt, nous nous attendions à un pic », souligne André Aubele, le président du Select'om, mais là tous les records sont battus ! Avec un important à mentionner : la correction et la courtoisie de ceux qui viennent.

« Jamais débordés »

« En résumé, poursuit André Aubele, nous sommes satisfaits, car en aucun cas, nous avons été débordés. » Et le président de terminer en renouvelant son regret : « Ah si une déchetterie existait à Mutzig... »

R.H.



RÉGION DE MOLSHEIM Coronavirus

Les déchetteries rouvrent la prochaine pour les déchets verts



Seuls les déchets verts seront acceptés durant la semaine prochaine. Archives DINA

Le président du Select'om a annoncé ce jeudi la réouverture de l'ensemble des déchetteries du secteur dès la semaine prochaine pour les seuls déchets verts.

Un courrier a été envoyé aux 69 mairies concernées mercredi soir. « Nous avons obtenu l'autorisation de la préfecture après plusieurs réunions de concertation », explique André Aubele, président du Select'om. « La semaine prochaine seuls les déchets verts seront acceptés. Nous avons reçu beaucoup de demandes en ce sens et les dépôts sauvages se mul-

tiplient », précise le président. Les déchetteries rouvriront aux horaires habituels d'avant la crise sanitaire.

Pour faire face à la demande le nombre de bennes va être doublé. L'existence de barrières à l'entrée des déchetteries et de cartes d'accès qui permettent de réguler plus facilement les flux et d'assurer une distanciation sociale a plaidé en faveur de cette réouverture.

A partir du 12 mai pour les autres déchets

La limitation aux déchets verts correspond aussi à un souci d'éviter la saturation. Le printemps est traditionnelle-

ment une période de grande activité dans les déchetteries et le confinement a aussi généré des besoins supplémentaires. « Les usagers devront penser à apporter leurs outils pour assurer le déchargement de leurs déchets verts, car pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nous ne pouvons plus mettre d'outils à disposition », souligne le président dans son courrier.

La réouverture à l'ensemble des déchets traditionnellement apportés en déchetterie n'interviendra que le 12 mai, précise le président. Il va donc falloir patienter un peu pour le grand nettoyage de printemps.

Hervé Miclo



Select'om

AVANT- PROPOS

Le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur un territoire composé 4 communautés de communes et comptant 100 563 habitants.

Conformément à l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le président du groupement de collectivités doit présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport doit contenir les informations suivantes :

> la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national.

> les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 précise les conditions d'application du présent article. Il fixe notamment les indicateurs techniques et financiers, fondés sur la comptabilité analytique dont fait l'objet le service public de prévention et de gestion des déchets, devant figurer dans le rapport.

Après présentation au comité directeur, le rapport et l'avis du comité directeur sont mis à disposition du public et transmis aux communautés de communes pour présentation.

Mot du Président

«En cette période difficile et avant toute chose, je souhaite rendre hommage au personnel du Select'om qui a su assurer le service public de collecte des ordures ménagères, sans discontinuité, tout au long de la période d'urgence sanitaire de cette année 2020 qui a été exceptionnelle à plus d'un titre.»

*Le Président,
Jean-Philippe HARTMANN*

Présentation générale

→ Nature du service public

Service public de prévention
et de gestion des déchets

→ Titulaire de la compétence : **S.M.I.C.T.O.M.M.E**

Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Ordures Ménagères
de Molsheim et Environs

→ Siège

52 Route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Tél. : 03.88.47.92.20
Fax : 03.88.47.92.29
www.select-om.com
accueil@select-om.com

→ Statut

Etablissement Public Local
Syndicat Mixte

Sommaire

1. Présentation du Select'om

1.1. Données institutionnelles	6
1.2. Le territoire desservi par le Select'om	7

2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.1. Organisation de la collecte	10
2.2. La collecte en porte à porte	12
2.3. La collecte en apport volontaire	15
2.4. Les déchèteries	16
2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om	22
2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée	23
2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om	25
2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets	28

3. Les indicateurs financiers

3.1. Les coûts d'exploitation du service	33
3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés	34
3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	35
3.4. La décomposition des coûts par flux	36

4. Prévention et communication

4.1. Prévention et sensibilisation	43
--	----





1 Présentation du Select'om

EURO
PART
...more than parts

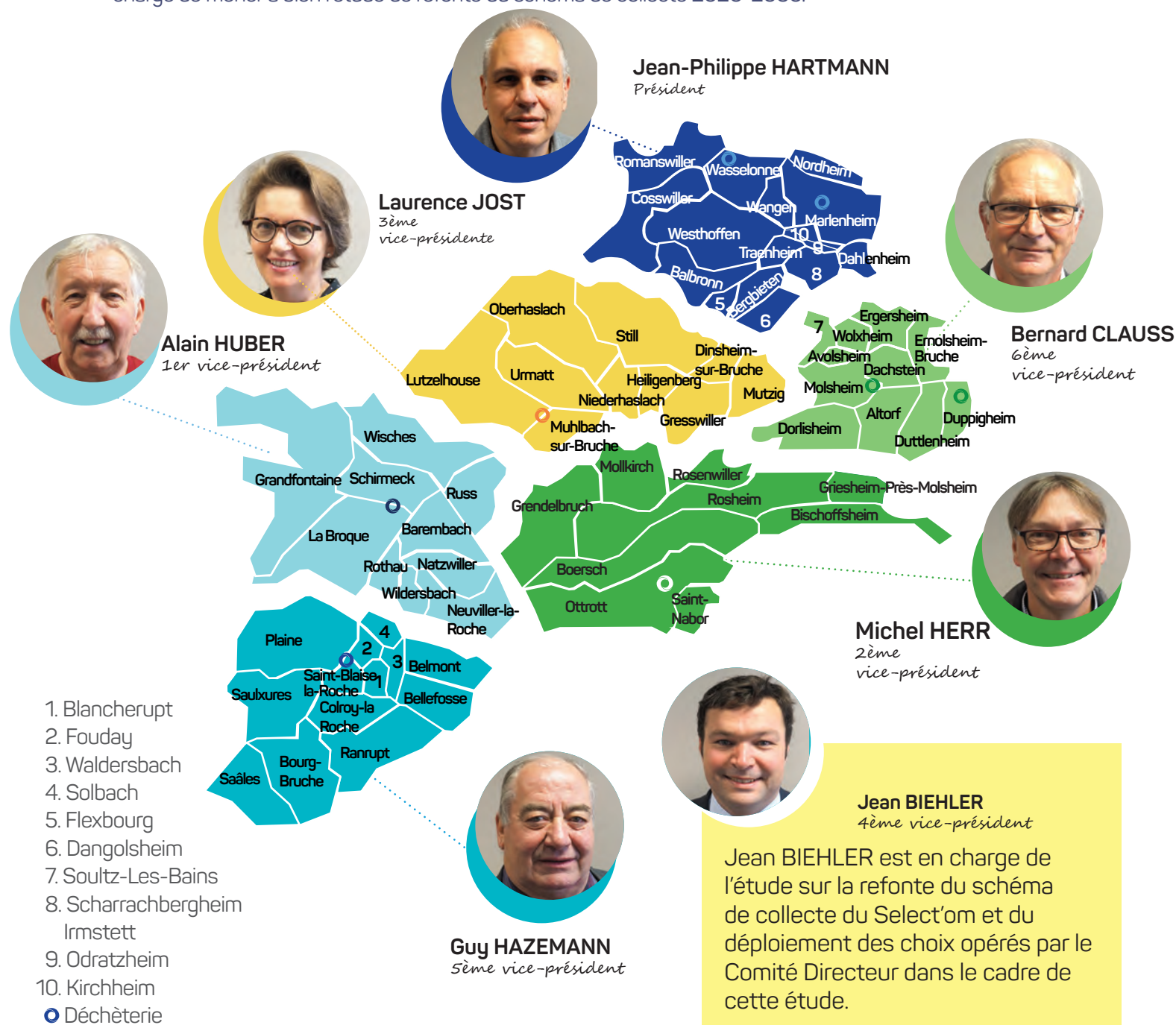
1.1. Données institutionnelles

Depuis sa création en juin 1960, le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui quatre Communautés de communes :

- La Communauté de communes des Portes de Rosheim,
- La Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble,
- La Communauté de communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG,
- La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Il est administré par un organe délibérant regroupant 138 délégués désignés par les quatre Communautés de communes.

L'organe exécutif est composé de sept membres permanents, un Président, cinq Vice-présidents qui ont chacun en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini et un sixième Vice-président chargé de mener à bien l'étude de refonte du schéma de collecte 2020-2030.



1.2 Le territoire desservi par le Select'om

Le Select'om
collecte, traite et
valorise les déchets
ménagers
et assimilés de

Select'om

69
communes



Soit 100 563 habitants*

*au 1^{er} janvier 2020 (population municipale).

L'adhésion des 69 communes au Select'om s'est échelonnée du 30 juin 1960, date de la création du syndicat, au 18 juillet 2003, date d'adhésion de la commune de Nordheim. Le périmètre du syndicat est ensuite resté identique jusqu'au 25 novembre 2015, date à laquelle la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'om.



2 Organisation générale du service public de gestion des déchets



2.1. Organisation de la collecte

Collecte en porte à porte

Les Ordures Ménagères
Résiduelles (OMR)



100 %
de la population
desservie

20 665,04 tonnes

La collecte sélective



Les corps plats
(papiers /cartons)
2 048 tonnes



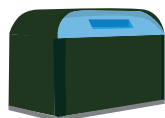
Les corps creux
(emballages plastiques,
emballages métalliques
en acier et aluminium et
briques alimentaires)
900,02 tonnes

51
communes



93%
de la population
desservie

Collecte en apport volontaire



Les corps plats
(papiers /cartons)
1 534,27 tonnes



Les corps creux
(emballages plastiques,
emballages métalliques
en acier et aluminium et
briques alimentaires)
530,16 tonnes

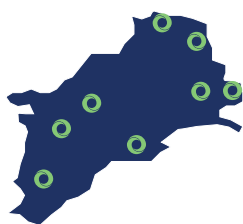


Le verre
(bocaux et bouteilles
en verre)
4 067,55 tonnes

Déchèteries et réemploi

8

déchèteries
réparties sur
l'ensemble
du territoire

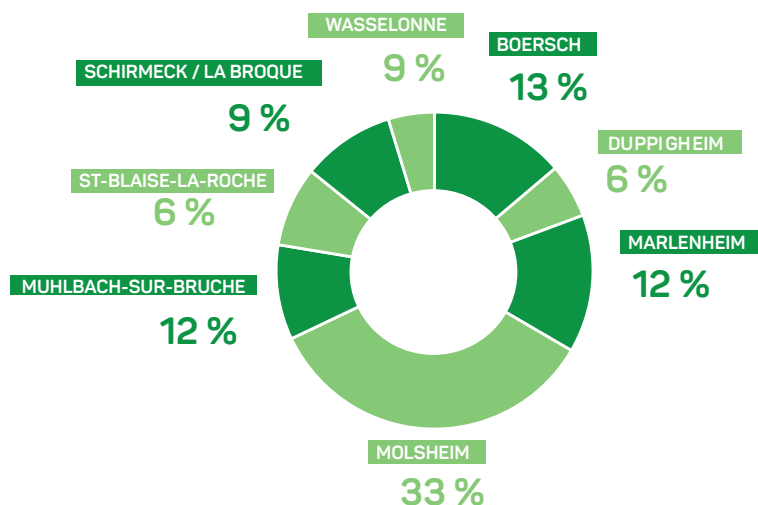


20 358,46 tonnes



+ 63,54 t de déchets issus
du process de réemploi
d'Emmaüs.

Répartition de la
population par déchèterie



Tonnages - Évolution 2019-2020

	Quantités collectées									
	En tonnes							En Kg/habitant		
	2019			2020			Variation	2019	2020	Variation
	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL				
Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles	16 031,78	4 240,67	20 272,45	17 031,99	3 633,05	20 665,04	1.94%	201,92	205,49	1,77%
Collecte sélective en porte à porte (93 509 habitants en 2020)	2 697,31	252,57	2 949,88	2 714,74	233,28	2 948,02	-0.06%	32,07	31,53	-1,68%
Les points d'apport volontaire	5 838,33	157,60	5 995,93	6 046,98	85,00	6 131,98	2.27%	59,72	60,98	2,11%
Les déchèteries et bennes d'apport volontaire	20 047,30	354,73	20 402,03	19 935,50	422,96	20 358,46	-0.21%	203,21	202,44	-0,38%
Déchets issus du processus de réemploi d'Emmaüs	78,38	N/A	78,38	63,54	N/A	63,54	-18.93%	0,78	0,63	-19,23%
Total collecté	44 693,10	5 005,57	49 698,67	45 792,75	4 374,29	50 167,04	0.94%	495,01	498,86	0,78%

* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- ordures ménagères résiduelles : 1m³ = 150 kg

- papiers et cartons : 1m³ = 60 kg

Définitions

Déchets ménagers :

Tous les déchets dangereux ou non, produits par les ménages.

Déchets assimilés :

Déchets d'origine artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères et ayant les mêmes caractéristiques que les déchets ménagers.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

Part des déchets d'ordures ménagères qui reste après la collecte sélective.

2.2 La collecte en porte à porte

Modalités d'organisation de la collecte				
Modalités d'organisation de la collecte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Hebdomadaire	Bac vert	100%
Collecte sélective des corps plats	Régie	Mensuelle	Bac bleu	93%
Collecte sélective des corps creux	Régie	Mensuelle	Sac jaune / Bac bleu à couvercle jaune	93%

INFO CLÉS
408 692 Km
parcourus
dans l'année

Collecte des ordures ménagères résiduelles

325 423 km parcourus

Collecte sélective des corps plats :

41 634 km parcourus

Collecte sélective des corps creux :

41 634 km parcourus

En détails

La collecte en porte à porte est réalisée sur l'ensemble du territoire en régie par nos agents.

La collecte des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères sont collectées, pour les 69 communes, une fois par semaine. Cette collecte est assurée de 4h30 à 11h50 du lundi au jeudi. En moyenne, 29 agents et 13 camions y sont mobilisés chaque jour. Les ordures ménagères sont collectées uniquement dans des bacs verts. Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte en bordure de voie.

La collecte sélective des corps plats (papiers/cartons)

Les papiers-cartons sont collectés en porte à porte, une fois par mois, pour 51 communes, soit 93% de la population du syndicat. Cette collecte est assurée par 15 agents et 7 camions chaque vendredi. L'ensemble des emballages en cartons ainsi que des papiers sont à déposer dans un bac bleu en vrac sans sac.

La collecte sélective des corps creux (emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires)

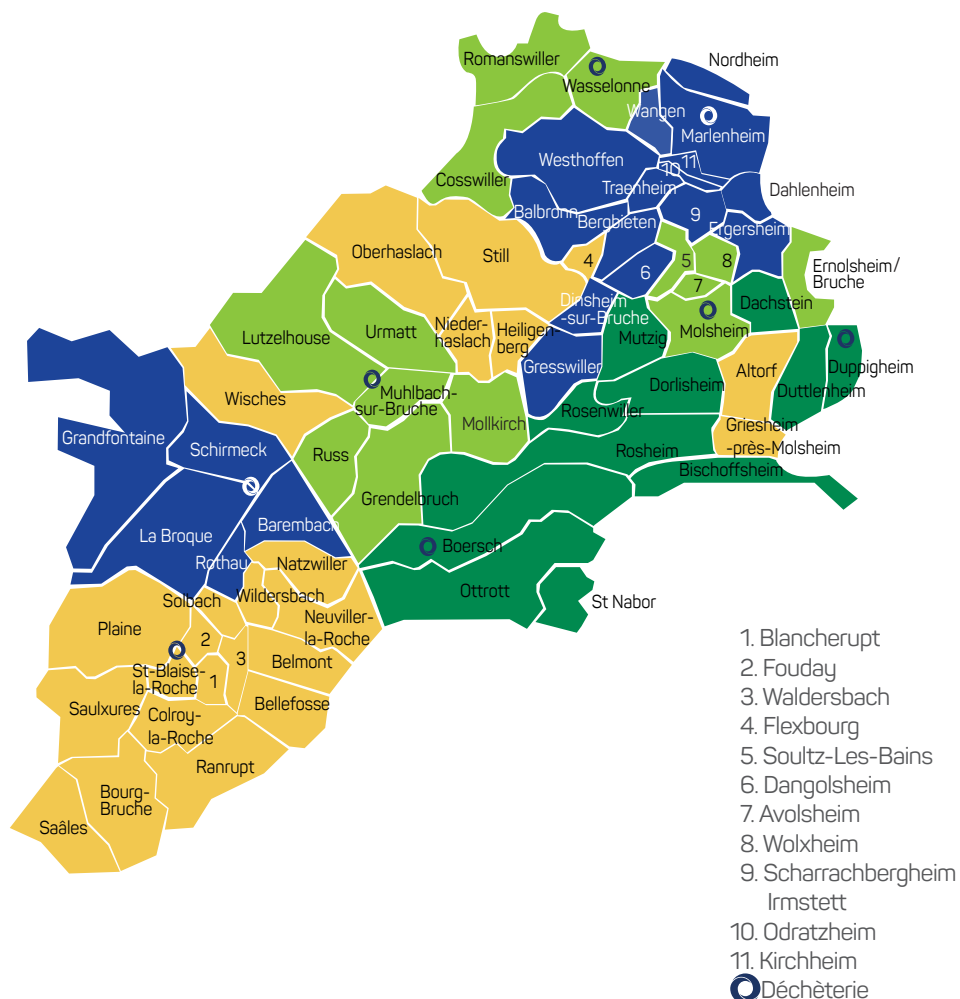
Les emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires sont collectés en porte à porte, une fois par mois, chaque vendredi, en même temps que la collecte des papiers/cartons. Deux camions distincts réalisent ces collectes.

Comme pour la tournée des papiers/cartons, 51 communes, soit 93% de la population du syndicat, sont concernées. Cette collecte est assurée par 16 agents et 7 camions chaque vendredi.

L'ensemble des corps creux sont collectés dans des sacs jaunes mis gratuitement à disposition des usagers ou en vrac dans des bacs bleus à couvercle jaune.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Jour de collecte
des ordures
ménagères
résiduelles



Tonnages collectés d'OMR

2018	2019	2020
20 978,94 t	20 272,45 t	20 665,04 t

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE

Liste des communes bénéficiant de la collecte sélective en porte à porte



ALTORF
AVOLSHEIM
BALBRONN
BAREMBACH
BERGBIETEN
BISCHOFFSHEIM
BOERSCH
COSSWILLER
DACHSTEIN
DAHLENHEIM
DANGOLSHEIM
DINSHEIM-SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-BRUCHE
FLEXBOURG
GRENDLBRUCH
GRESSWILLER
GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM
HEILIGENBERG
KIRCHHEIM
LA BROQUE
LUTZELHOUSE

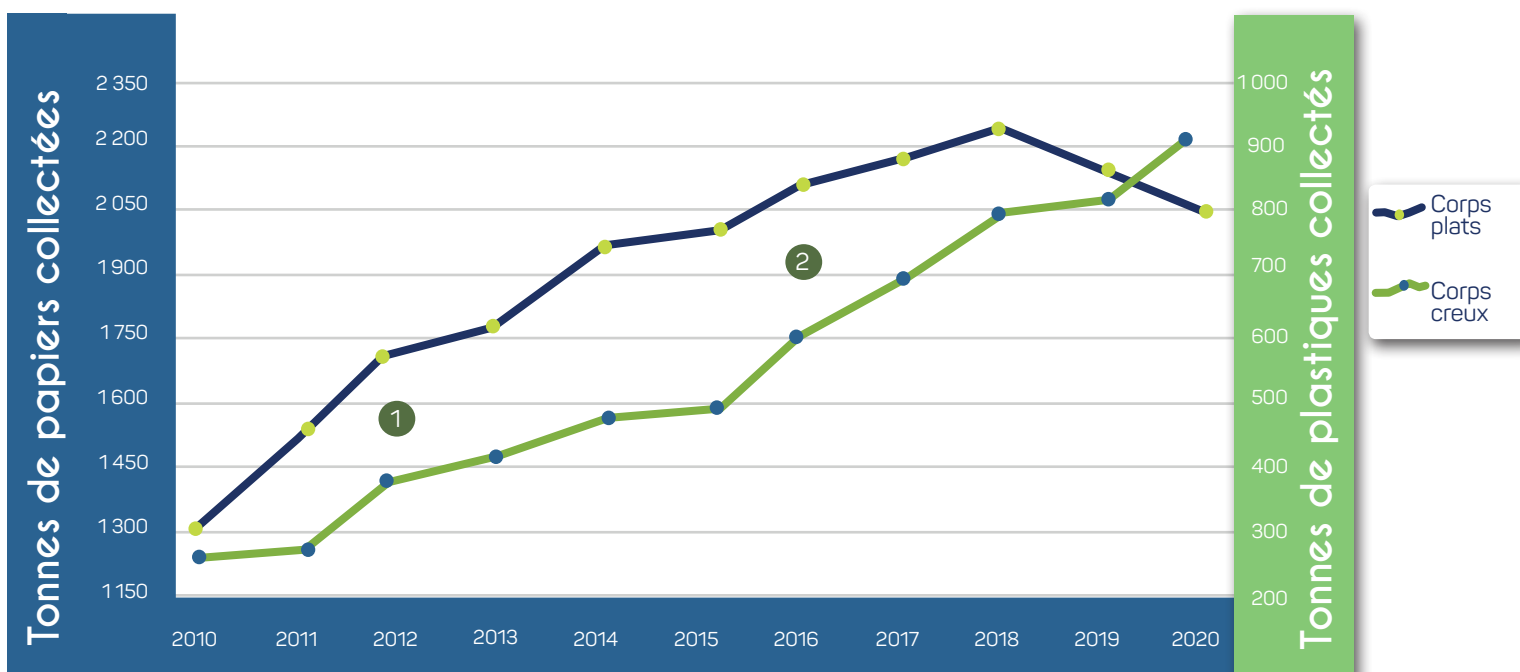
MARLENHEIM
MOLLKIRCH
MOLSHEIM
MUHLBACH-SUR-BRUCHE
MUTZIG
NIEDERHASLACH
NORDHEIM
OBERHASLACH
ODRATZHEIM
OTTROTT
ROMANSWILLER
ROSENWILLER
ROSHEIM
ROTHAU
RUSS
SAINT-NABOR
SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT
SCHIRMECK
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
TRAENHEIM
URMATT
WASELONNE
WESTHOFFEN
WISCHES
WOLXHEIM

51 communes
93 509 habitants

Répartition des tonnages de la collecte sélective en porte à porte

	2019	2020	Variation
	796,76 t	900,02 t	12,96%
	2 153,12 t	2 048,00 t	-4,88%

Évolution de la collecte sélective en porte à porte entre 2010 et 2020



1 2012 : Tri des emballages métalliques

2 2016 : Extension des consignes de tri des emballages plastiques

2.3. La collecte en apport volontaire

Nombre de conteneurs d'apport volontaire

● Nombre de conteneurs corps plats (papiers/cartons) : **215** soit un conteneur pour 468 habitants.

● Nombre de conteneurs corps creux (emballages plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires) : **207** soit un conteneur pour 486 habitants.

● Nombre de conteneurs verre : **226** soit un conteneur pour 445 habitants.

La collectivité réalise en régie la collecte des 3 matériaux dans le réseau des points d'apport volontaire. Les conteneurs d'apport volontaire sont disposés dans toutes les communes du syndicat. La dotation et le positionnement sont déterminés en fonction des besoins de chaque commune.

INFO CLÉS

925 journées de collecte par an

Collecte apport volontaire verre : **25 227 km parcourus**

Collecte apport volontaire corps plats :

47 097 km parcourus

Collecte apport volontaire corps creux :

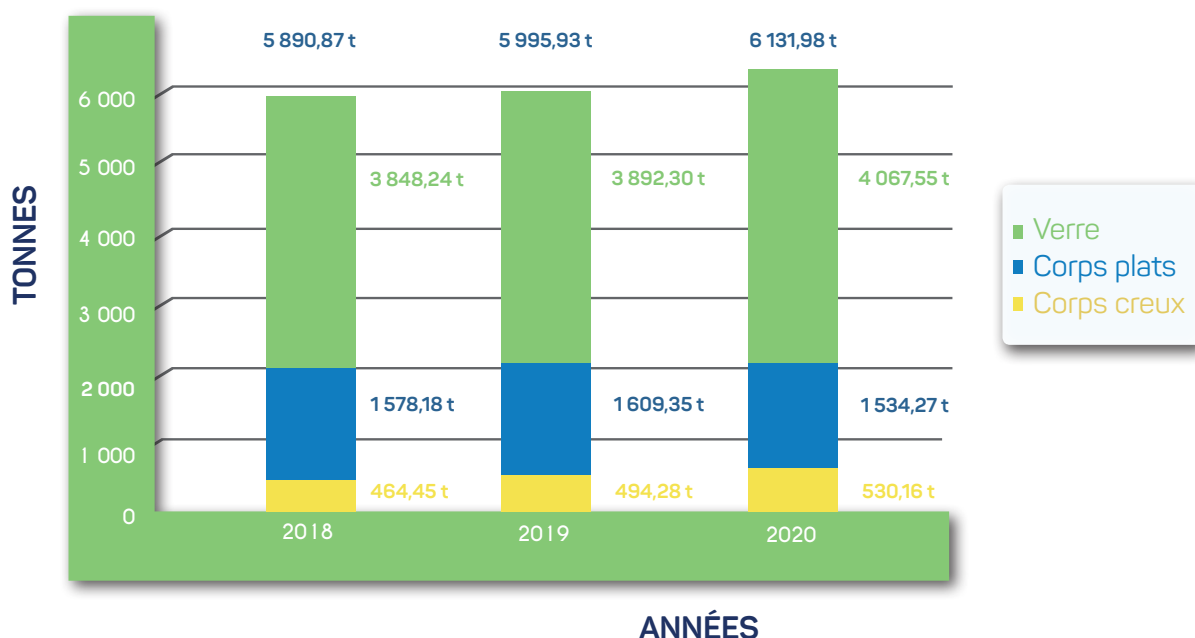
27 385 km parcourus



En 2020, les véhicules de collecte des points d'apport volontaires ont parcouru 7 653 km de plus qu'en 2019 (+8%). En effet, les déchèteries ayant été fermées pendant le confinement, les conteneurs ont été plus sollicités notamment pour le verre et les corps creux.

Tonnages collectés	2018		2019		2020	
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab
Apport volontaire corps plats	1 578,18	15,74	1 609,35	16,03	1 534,27	15,26
Apport volontaire corps creux	464,45	4,63	494,28	4,92	530,16	5,27
Apport volontaire verre	3 848,24	38,39	3 892,30	38,77	4 067,55	40,45
TOTAL	5 890,87	58,77	5 995,93	59,72	6 131,98	60,98

Evolution des tonnages collectés en apport volontaire



2.4. Les déchèteries

MODALITÉS D'ORGANISATION des déchèteries

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les usagers peuvent apporter certains de leurs déchets afin que ceux-ci soient réacheminés vers les filières de traitement adéquates (recyclage, valorisation...). Les déchèteries sont des installations classées pour la protection de l'environnement et donc soumises à une réglementation très stricte.



Déchèterie de Molsheim

Le Select'om dispose d'un réseau de huit déchèteries qui maille aujourd'hui son territoire, offrant ainsi une déchèterie pour 12 570 habitants. Les déchèteries sont devenues un acteur majeur dans la collecte des déchets puisqu'elles permettent aujourd'hui de collecter 20 358,46 tonnes, soit 41 % des tonnages totaux collectés par le syndicat. **80 % des tonnages collectés (hors inertes) en déchèteries sont recyclés.**

Les huit déchèteries sont exploitées en régie par le personnel du Select'om qui en assure le gardiennage et le vidage des bennes.



Capsules Nespresso collectées en déchèterie

En 2020,

5 098 bennes

ont été vidées, ce qui correspond à

149 138 km

effectués par les camions du syndicat.

Le nombre de bennes vidées est resté stable, malgré la fermeture des déchèteries. Toutefois, les distances parcourues ont diminué de 10% (-16 630km), grâce à l'utilisation d'une remorque supplémentaire.



Déchets verts collectés en déchèterie

Détail des tonnages collectés en déchèteries

Tonnages collectés	2019			2020			Variation
	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	
Ampoules & tubes	2,00	0,69	2,69	4,56	0,63	5,19	48%
Batteries	32,79	0,00	32,79	31,71	0,00	31,71	-3%
Bois	2 211,97	34,84	2 246,81	2 240,38	42,81	2 283,19	2%
Capsules Nespresso	24,00	0,00	24,00	28,40	0,00	28,40	15%
Déchets enfouis	224,98	3,49	228,47	170,37	1,13	171,50	-33%
DEEE	862,34	5,37	867,71	843,43	9,71	853,14	-2%
DMS	86,27	0,00	86,27	98,91	0,00	98,91	13%
Encombrants	2 654,52	84,33	2 738,85	2 594,05	100,08	2 694,13	-2%
Ferrailles	1 120,77	10,45	1 131,22	1 100,47	15,47	1 115,94	-1%
Gravats	5 104,10	95,88	5 199,98	5 401,87	112,75	5 514,62	6%
Huiles minérales	41,62	0,05	41,67	42,37	0,20	42,57	2%
Huiles végétales	3,63	0,00	3,63	7,21	0,00	7,21	50%
Huisseries	58,17	0,00	58,17	64,01	0,00	64,01	9%
Meubles	967,86	0,00	967,86	1 260,17	0,00	1 260,17	23%
Papiers-cartons	917,57	84,37	1 001,94	858,28	94,34	952,62	-5%
Piles	7,18	0,00	7,18	6,48	0,00	6,48	-11%
Emballages Plastiques ELA/Acier/Alu	146,37	3,63	150,00	133,95	3,27	137,22	-9%
Plastiques rigides	11,75	0,05	11,80	20,88	0,10	20,98	44%
Plâtre	726,27	15,15	741,42	735,57	21,65	757,22	2%
Pneus	70,81	0,00	70,81	114,53	0,00	114,53	38%
Radiographie	0,94	0,00	0,94	0,88	0,00	0,88	-7%
Végétaux	4 158,56	8,10	4 166,66	3 603,34	14,19	3 617,53	-15%
Verre	612,83	8,33	621,16	573,68	6,63	580,31	-7%
TOTAL	20 047,30	354,73	20 402,03	19 935,50	422,96	20 358,46	-0.2%

* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- Ampoules et tubes : 0,05 t/m³
- Bois : 0,11 t/m³
- Déchets enfouis : 0,11 t/m³
- DEEE : 0,05 t/m³
- Encombrants : 0,06 t/m³
- Ferrailles : 0,13 t/m³
- Gravats : 0,82 t/m³
- Huiles minérales : 0,34 t/m³
- Papiers-cartons : 0,06 t/m³
- Plastique : 0,03 t/m³
- Plâtre : 0,26 t/m³
- Végétaux : 0,12 t/m³
- Verre : 0,11 t/m³



Huile végétale collectée en déchèterie

En détails

Malgré une fermeture extra-ordinaire de nos déchèteries du 17 mars au 3 mai 2020 en raison du 1^{er} confinement, les tonnages collectés en déchèterie n'ont que légèrement diminué entre 2019 et 2020, passant de 20 402,03 à 20 358,46 tonnes.

Cette relative stabilité masque des évolutions tout à fait atypiques de certains déchets, en relation directe avec la situation inédite de confinement à laquelle la France a été confrontée.

La quantité de déchets verts collectés en 2020 a diminué de 500 tonnes par rapport à 2019. Cette baisse résulte pour les trois-quarts de la fermeture des déchèteries du 16 mars au 3 mai 2020 et pour le quart restant des fortes chaleurs de la période estivale qui ont limité la croissance de la végétation.

En revanche, malgré la période de fermeture de 46 jours, les déchets en lien avec l'équipement de la maison ont nettement progressé en valeur : +36 tonnes pour le bois, +12 tonnes pour les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants,...) malgré la suppression des collectes du 1^{er} semestre sur 7 déchèteries, +314 tonnes pour les gravats, +16 tonnes pour le plâtre. Les quantités de meubles collectés ont également fortement évolué à la hausse, notamment grâce à la mise en place d'une benne dédiée sur les 5 dernières déchèteries courant 2020.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les déchèteries accueillent les usagers résidant sur le territoire du Select'Om aux horaires suivants :

Localisation et jours d'ouverture des déchèteries		
Localisation	Mise en service	Jours d'ouverture
BOERSCH Zone artisanale	octobre 1991	mercredi (journée) - vendredi (après-midi) samedi (journée)
DUPPICHEIM Avenue de la gare	septembre 1993	mardi (journée) - samedi (journée)
MARLENHEIM Rue de l'Usine	décembre 1992	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
MOLSHEIM Route Industrielle de la Hardt	octobre 1991	mardi (journée) - mercredi (journée) - jeudi (journée) - vendredi (journée) - samedi (journée)
MUHLBACH-SUR-BRUCHE Rue de la Gare	novembre 1996	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE Route de Poutay	novembre 1996	jeudi (journée) - samedi (journée)
SCHIRMECK / LA BROQUE Route du Donon	juillet 1999	mercredi (journée) - samedi (journée)
WASSELONNE Rue de Hohengoeft	novembre 1996	mercredi (journée) - samedi (journée)

LES DÉCHÈTERIES SONT OUVERTES:

Période hivernale:
Journée de 9h-12h // 14h-17h
Après-midi de 13h30 à 17h

Période estivale:
Journée de 8h30-12h // 14h-17h30
Après-midi de 13h30 à 19h

Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries tous les jours, excepté le samedi.

Nombre d'entrées en déchèteries						
Déchèterie	2018		2019		2020	
	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales
Boersch	30 792	15%	30 586	15%	27 422	14%
Duppigheim	15 743	8%	15 641	7%	14 631	8%
Marlenheim	26 156	13%	27 698	13%	24 049	12%
Molsheim	64 808	31%	68 110	32%	61 680	32%
Muhlbach-sur-Bruche	21 924	10%	21 051	10%	20 942	11%
Saint-Blaise-la-Roche	10 885	5%	10 397	5%	10 683	5%
Schirmeck / La Broque	19 331	9%	18 935	9%	17 082	9%
Wasselonne	19 421	9%	19 160	9%	16 949	9%
TOTAL	209 060	100%	211 578	100%	193 438	100%



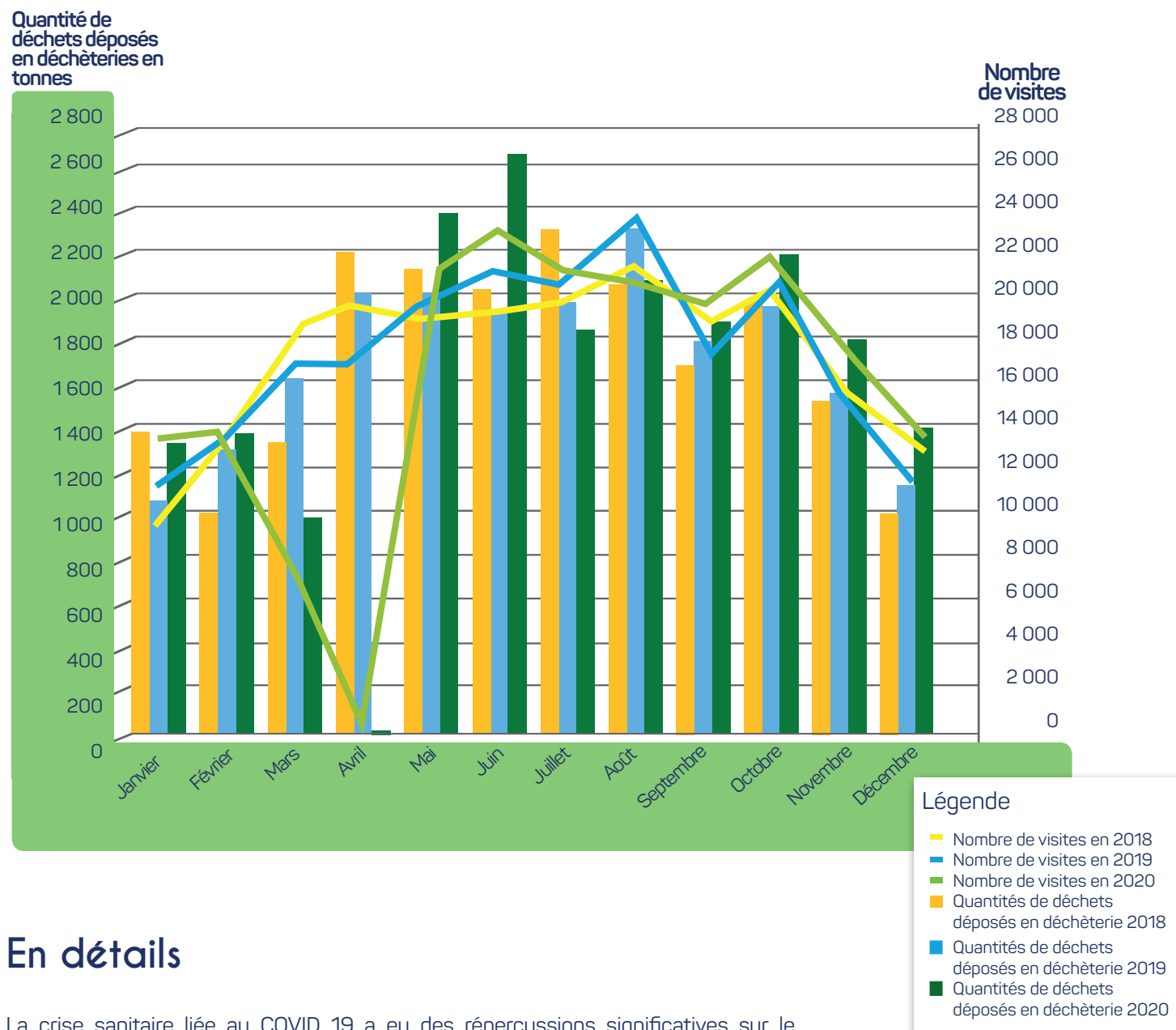
On note une baisse de la fréquentation de 18 140 passages (-9%) qui s'explique par la fermeture des déchèteries pendant le confinement.



Déchets verts collectés
en déchèterie

FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

Corrélation entre le nombre de visites des ménages
et les tonnages déposés en déchèterie 2018/2019/2020



En détails

La crise sanitaire liée au COVID 19 a eu des répercussions significatives sur le fonctionnement des déchèteries pendant l'année 2020. En raison du 1^{er} confinement, les 8 déchèteries ont été fermées du 17 mars au 3 mai 2020. Seuls certains professionnels étaient accueillis sur rendez-vous.

A leur réouverture, malgré un nombre de visites légèrement supérieur aux années précédentes, les quantités apportées par les usagers ont augmenté de façon très significative. A compter du mois de juillet, la fréquentation et les quantités déposées ont retrouvé un niveau normal même si elles sont restées globalement supérieures à celles de 2019 et 2018.

ZOOM sur la collecte des DMS

Le développement de nouvelles filières de recyclage est un enjeu permanent pour notre collectivité. Depuis août 2019, une collecte permanente des Déchets Ménagers Spéciaux a été mise en place à la déchèterie de Molsheim. La déchèterie a été dotée d'un nouveau conteneur adapté à la collecte de ces déchets dangereux comme les peintures et les solvants. Les agents de déchèteries ont été formés à la classification et à la gestion de ces produits.

Tonnages des DMS en déchèterie		
Déchèterie	2019	2020
Boersch	7.98	1.64
Duppigheim	5.09	1.75
Marlenheim	8.82	3.50
Molsheim	37.53	77.43
Muhlbach-sur-Bruche	8.66	3.18
Saint-Blaise-la-Roche	4.43	2.58
Schirmeck / La Broque	6.50	4.34
Wasselonne	7.27	5.03
TOTAL	86.27	99.45

Type de DMS déposés en déchèterie en %

Acides (acide sulfurique...)	0.3%
Aérosols	1.3%
Bases (soude, déboucheur, lessive alcaline...)	0.3%
Bidons vides de chauffages	0.1%
Combustibles (Chlore, oxygène actif...)	0.2%
Emballages souillés	1.0%
Indéterminés (produits non étiquetés...)	12.5%
Jardinage (insecticides, herbicides, désherbants...)	4.0%
Pâteux (colles, cires, vernis, graisses, peintures...)	74.3%
Solvants (essence, révélateur, fixateur,...)	6.0%
TOTAL	100%

En détails

Suite au confinement, les collectes ponctuelles prévues pendant le premier semestre ont été annulées, ce qui explique les quantités de DMS plus faibles sur 7 de nos 8 déchèteries (excepté Molsheim).

La quantité de DMS déposé en 2020 à Molsheim a plus que doublé entre 2019 et 2020. Ce sont les pâteux, les peintures, les colles et les vernis qui sont majoritairement déposés en déchèterie.

PARTENARIAT SELECT'OM - EMMAÜS

Depuis le 13 octobre 2009,
le Select'om et Emmaüs agissent en partenariat en faveur du *réemploi*.

Les compagnons d'Emmaüs Centre Alsace se déplacent sur le territoire du Select'om afin de collecter les objets et meubles réutilisables. En 2020, 863 collectes à domicile ont été réalisées et 218,05 tonnes de meubles et objets ont été collectés.

Le Select'om prend en charge à ce titre les déchets issus de ce processus de valorisation. Pour l'année 2020, 63,54 tonnes de déchets ont été éliminées.

➤ **71%** des tonnages collectés par Emmaüs sont réemployés permettant ainsi de réaliser des économies d'énergies et favorisant également l'économie sociale et solidaire.



22

CAPSULES NESPRESSO

22



Toutes les
capsules de
la marque
Nespresso.

CAPSULES NESPRESSO

Select'om

23

PILES

23



✓ Piles et petites
batteries.

PILES

Select'om

24

HUILES DE VIDANGE

24

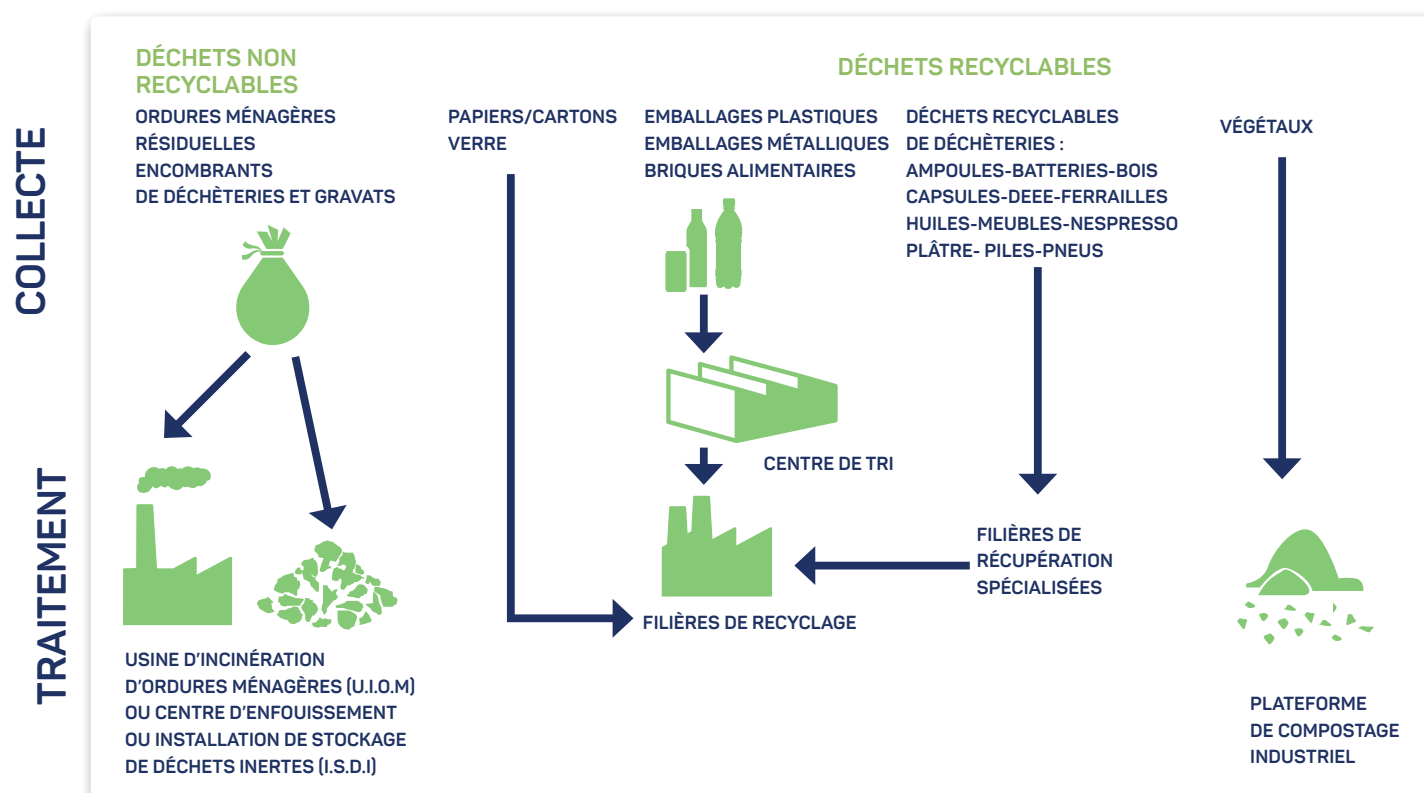


✓ Huiles de
vidange

HUILES DE VIDANGE

Select'om

2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om



Usine de Valorisation Énergétique exploitée par Sénerval
délégataire de l'Eurométropole de Strasbourg

2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée

INCINÉRATION

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2019	2020		2019	2020	
Ordures Ménagères Résiduelles	17 789,89	20 665,04	16%	177,19	205,49	16%
Déchets divers de déchèteries	2 403,45	2 532,48	5%	23,94	25,18	5%
Déchets Ménagers Spéciaux	86,27	98,91	15%	0,86	0,98	14%
Total Annuel incinéré	20 279,61	23 296,43	15%	201,99	231,66	15%
	41%	46%	du tonnage total collecté			

ENFOUISSEMENT

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2019	2020		2019	2020	
Ordures Ménagères Résiduelles	1 706,70	0,00	-100%	17,00	0,00	-100%
Déchets divers de déchèteries dont Emmaüs	308,96	225,19	-27%	3,08	2,24	-27%
Déchets ultimes	228,47	171,50	-25%	2,28	1,71	-25%
Gravats	5 199,98	5 514,62	6%	51,79	54,84	6%
Total Annuel enfoui	7 444,11	5 911,31	-21%	74,14	58,78	-21%
	15%	12%	du tonnage total collecté			

TRAITEMENT MECANO-BIOLOGIQUE

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2019	2020		2019	2020	
Ordures Ménagères Résiduelles	775,86	0,00	-100%	7,73	0,00	-100%
Déchets divers de déchèteries	104,82	0,00	-100%	1,04	0,00	-100%
Total Traitement mécano-biologique annuel	880,68	0,00	-100%	8,77	0,00	-100%
	2%	0%	du tonnage total collecté			



Depuis 2020, les ordures ménagères ne sont plus envoyées dans différentes entreprises de traitement, mais sont directement incinérées par l'usine d'incinération de Strasbourg suite à sa mise aux normes.

RECYCLAGE

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2019	2020		2019	2020	
Ampoules & tubes	2,69	5,19	93%	0,03	0,05	67%
Batteries	32,79	31,71	-3%	0,33	0,32	-3%
Bois	2 246,81	2 283,19	2%	22,38	22,70	1%
Capsules Nespresso	24,00	28,40	18%	0,24	0,28	17%
DEEE	867,71	853,14	-2%	8,64	8,48	-2%
Emballages Plastiques, métalliques et briques alimentaires	1 441,04	1 567,40	9%	14,35	15,59	9%
Ferrailles	1 131,22	1 115,94	-1%	11,27	11,10	-2%
Gravats	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-
Huiles minérales	41,67	42,57	2%	0,42	0,42	0%
Huiles végétales	3,63	7,21	99%	0,04	0,07	75%
Huisseries	58,17	64,01	10%	0,58	0,64	10%
Meubles	967,86	1 260,17	30%	9,64	12,53	30%
Papiers-cartons	4 764,41	4 534,89	-5%	47,45	45,10	-5%
Piles	7,18	6,48	-10%	0,07	0,06	-14%
Plastiques rigides	11,80	20,98	78%	0,12	0,21	75%
Plâtre	741,42	757,22	2%	7,38	7,53	2%
Pneus	70,81	114,53	62%	0,71	1,14	61%
Radiographie	0,94	0,88	-6%	0,01	0,01	0%
Végétaux	4 166,66	3 617,53	-13%	41,50	35,97	-13%
Verre	4 513,46	4 647,86	3%	44,95	46,22	3%
Total annuel recyclé	21 094,27	20 959,30	-1%	210,10	208,42	-1%
	42%	42%	du tonnage total collecté			

TOTAL

	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2019	2020		2019	2020	
Total annuel	49 698,67	50 167,04	1%	495,00	498,86	0,7%



Objectif 2020 fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte : 55% de valorisation des déchets non dangereux non inertes (sans les gravats).

A fin 2020, le taux de valorisation atteint par le syndicat est de 47% (sans les gravats). La refonte du schéma de collecte qui a pour objet la mise en place de la collecte des bio-déchets devrait nous permettre d'atteindre l'objectif fixé par la loi.

2.7 Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om

Localisation des installations de traitement sans valorisation

Types de déchets	Localisation des installations de traitement sans valorisation	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Gravats	ALPHA	ROSHEIM (67)
Déchets ultimes de déchèteries	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	CHATENOIS (67)
Déchets divers de déchèterie dont Emmaüs	SMICTOM NORD DU BAS-RHIN	WINTZENBACH (67)
	SMICTOM HAGUENAU	WEITBRUCH (67)
	SUEZ NORD EST	TÉTING-SUR-NIED (57)
	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	CHATENOIS (67)

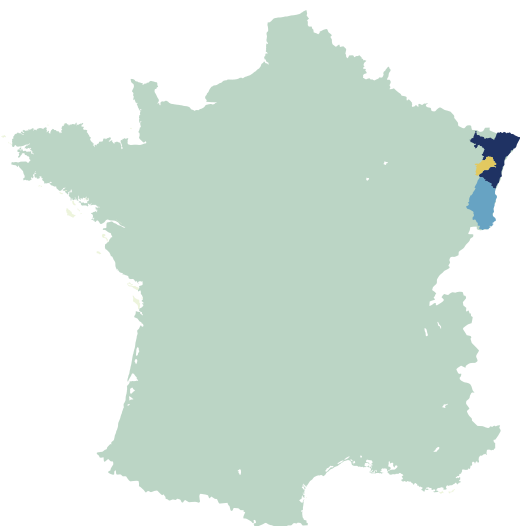
Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ordures ménagères résiduelles et déchets divers de déchèteries	SENERVAL	STRASBOURG (67)
Déchets divers de déchèterie	SENERVAL	STRASBOURG (67)
DMS	TREDI Strasbourg	STRASBOURG (67)
	ARF	SAINT REMY DU NORD (69)
	TREDI Hombourg	HOMBOURG (68)

Localisation des installations de traitement avec valorisation matière des autres déchets collectés par le Select'om

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation matière	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ampoules & tubes	ARTEMISE	TROYES (10)
Batteries	ESKA	STRASBOURG (67)
Bois	ROELLINGER	DIETWILLER (68)
Capsules Nespresso	SECODE	BOVES (80)
DEEE	ENVIE	STRASBOURG (67)
Ferrailles	BARUCH	ROSHEIM (67)
	ESKA	STRASBOURG (67)
Huiles Minérales	ECO HUILE	LILLEBONNE (76)
Huiles végétales	QUATRA	LOKEREN (BELGIQUE)
Huisseries	VEKA	VANDEUVRE-SUR-BARSE (10)
	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
	ESKA	STRASBOURG (67)
	SCHIRMBECK	SCHIERLING (ALLEMAGNE)
	SIBELCO	SOISSON (02)
Meubles	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
Papiers-Cartons	KOEHLER	KEHL (ALLEMAGNE)
Plastique	COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	PONT D'AIN (01)
	DENTIS RECYCLING ITALY SRL	S. ALBANO STURA (ITALIE)
	ENVIRONNEMENT 48	MENDE (48)
	FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS S.A.S.	COLMAR (68)
	GURIT ITALY PET RECYCLING SRL	CARMIGNANO DI BRENTA (ITALIE)
	MACHAON	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)
	PLASTIPAK PACKAGING FRANCE	SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21)
	SIRPLASTE S.A.	PORTO DE MÓS (PORTUGAL)
	VOGT-PLASTIC GMBH	RHEINFELDEN (ALLEMAGNE)
	WELLMAN FRANCE RECYCLAGE	VERDUN (55)
	WELLMAN NEUFCHATEAU RECYCLAGE	NEUFCHATEAU (88)

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation matière	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Briques alimentaires, Emballages Acier/Alu	SCA TISSUS France	FRANCE
	METAALHANDEL WEERENS NV	BALEN (BELGIQUE)
	ARCELOR METAL	DUNKERQUE (51)
Plâtre	RITLENG REVALORISATIONS	ROHR (67)
Pneus	GILLES HENRY	CHAUDENAY-SUR-MOSELLE (54)
	SUEZ	ALLEMAGNE
Végétaux	RMS	REITWILLER (67)
	SEDE	ESCHAU (67)
Verre	O-I France SAS	GIRONCOURT-SUR-VRAINE (88)



LOCALISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT



17 dans le Bas-Rhin

3 dans le Haut-Rhin

19 en FRANCE

8 en Europe (Belgique, Allemagne, Italie et Portugal)

2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.

➤ Le Select'om renouvelle régulièrement sa flotte de poids-lourds, bénéficiant ainsi de véhicules de dernière génération. Les trois Benne à Ordures Ménagères commandées en 2017 ont été livrées en 2018. Dotés de la technologie anti-pollution la plus récente, ces véhicules répondent à la réglementation en vigueur (EURO 6) qui impose une réduction drastique des émissions d'oxydes d'azote et de particules par rapport aux normes précédentes.

➤ Le Select'om oeuvre sans cesse à trouver de nouvelles filières de recyclage et de nouveaux prestataires avec des exutoires situés au plus près des déchèteries. Ainsi, la collecte permanente des pneus en déchèterie en 2020 a permis d'augmenter les tonnages de 62 %. Cette nouvelle filière permet d'endiguer les dépôts sauvages des pneus et contribue ainsi à la protection de notre environnement notamment en réduisant la prolifération des gîtes larvaires.



En 2020,
15 129 pneus ont
été collectés.

➤ La filière de collecte des DMS mise en place de manière pérenne en déchèterie de Molsheim permet également aux usagers d'avoir la possibilité de trier leur déchets dangereux. Les produits sont recyclés et revalorisés. En 2020, près de 100 tonnes de Déchets Ménagers Spéciaux ont été collectées par le Select'om.

➤ Enfin, les nouveaux locaux du Select'om construits conformément aux normes environnementales en vigueur et exploités depuis le mois de mars 2017 limitent l'impact du fonctionnement du Select'om sur son environnement.



Ampoules collectées en déchèterie



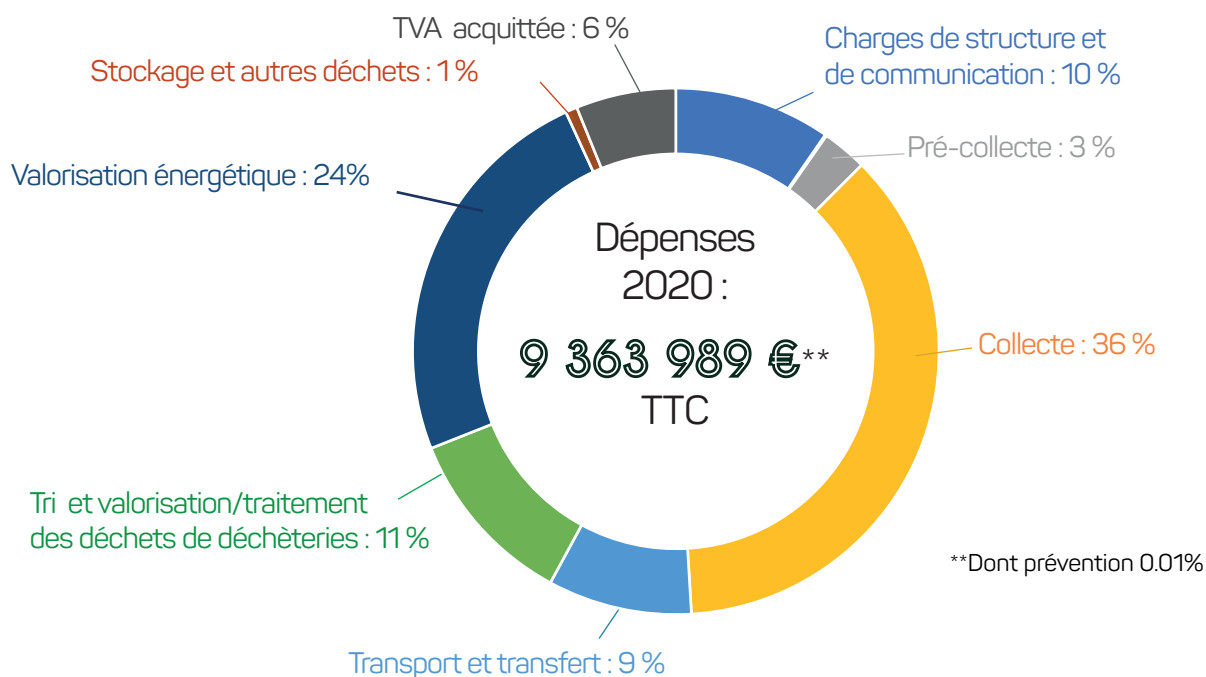


3 Les indicateurs financiers

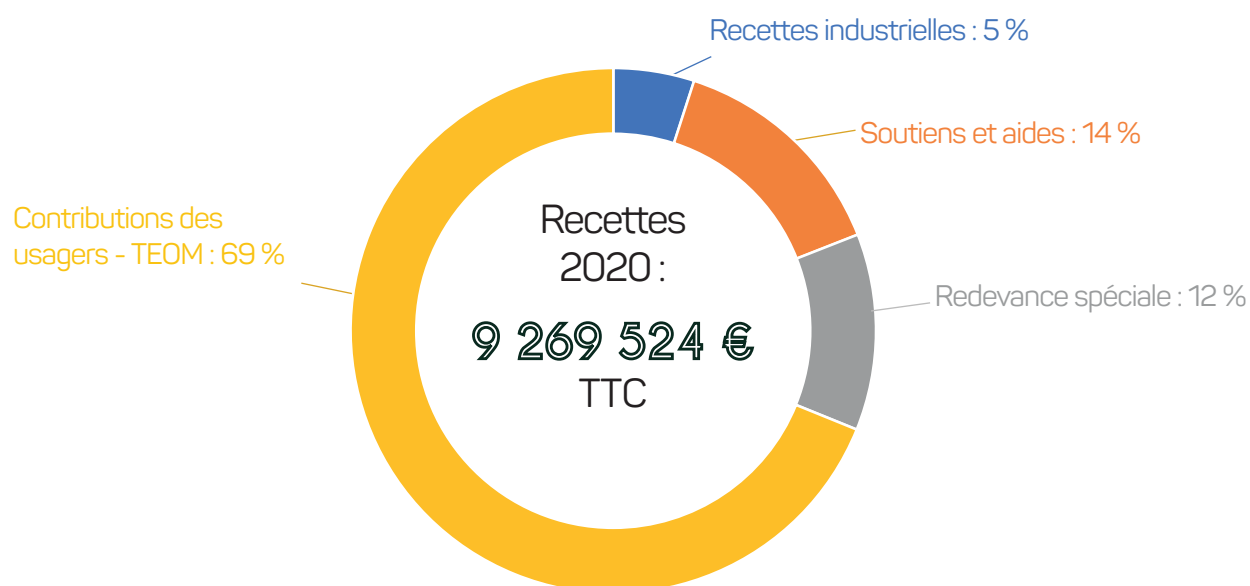
3.1. Les coûts d'exploitation du service

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AUX INVESTISSEMENTS DU SERVICE

Charges total TTC 2020 - Source matrice des coûts* agrégée en euros



Produits total TTC 2020 - Source matrice des coûts* agrégée en euros



* La Matrice des coûts est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets défini par l'ADEME. Elle permet une analyse comparative des collectivités. Les montants exprimés dans la matrice font parfois l'objet de retraitements extra-comptables ce qui explique que les chiffres soient différents du compte administratif. L'objectif est d'identifier plus finement les coûts par flux de déchets et par étape technique de gestion.

Indicateurs complémentaires - Montant des aides reçues des organismes agréés

CITEO emballages	OCAD3E	CITEO	ECO MOBILIER	ECO DDS	ECO TLC	Corepile
943 705,46 €	63 312,86 €	107 135,14 €	51 763,22 €	1 900,38 €	10 040,00 €	00,00 €
TOTAL : 1 177 857,06 €						

Montant des recettes perçues au titre de la valorisation
(hors organismes agréés)

Papiers et cartons	Verre ménager	Ferrailles	Batteries	Plastiques	Plastiques rigides	Acier/aluminium/ELA	Huiles minérales
42 015,24 €	102 705,14 €	83 686,89 €	18 715,33 €	79 836,34 €	1 092,00 €	18 429,57 €	550,00 €
TOTAL : 347 030,51 €							



En 2020, le cours de plusieurs matières a chuté, c'est notamment le cas du papier/carton, du plastique et du verre. Le montant total des recettes a aussi diminué de 49% entre 2019 et 2020.

Modalités de financement du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

Le financement du syndicat se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la TEOM voté chaque année.

Le Select'om vote un taux unique pour l'ensemble de son territoire. **Le taux est de 6,80 % pour l'année 2020.** Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est-à-dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le Select'om. Les tarifs sont votés annuellement par le Comité Directeur.

3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés

La réglementation (article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit que l'élimination des déchets des professionnels assimilables aux déchets ménagers soit financée par une redevance spéciale. Cette redevance spéciale est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés.

Par conséquent, pour la facturation des déchets que les usagers autres que les ménages présentent à la collecte, ces derniers sont assujettis à la redevance spéciale sur la base d'un décompte semestriel établi en fonction du nombre d'enlèvement et selon le volume du ou des conteneurs présentés à la collecte et des apports en déchèteries. Pour les petites quantités, un forfait minimum a été mis en place à compter de l'année 2015.



Tarifs 2020 des prestations

applicables aux entreprises, commerçants, artisans, professions libérales et associations à compter du 1^{er} janvier 2020

Conformément à la Délibération n°022-03-2019 du Comité Directeur en date du 26 novembre 2019, les tarifs des prestations réalisées par le Select'Om s'établissent comme suit pour 2020 :

Enlèvement de bacs

Collecte de bacs à ordures ménagères :

- bac de 120/140 l : **5,00 €** par enlèvement
- bac de 240 l : **10,00 €** par enlèvement
- bac de 750/770 l : **32,00 €** par enlèvement

Collecte de bacs à papiers/flaconnages plastiques :

- bac de 120/140 l : **1,50 €** par enlèvement
- bac de 240 l : **3,00 €** par enlèvement
- bac de 750/770 l : **9,00 €** par enlèvement

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :

- **2,60 €/km** roulé

Enlèvement de conteneurs privatifs sur le circuit de collecte

Conteneurs papier/plastique/verre :

- 4 m³ : **38,00 €** par enlèvement
- location d'un conteneur : **200 €/an**

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :

- **1,75 €/km** roulé

Mise en place /enlèvement de conteneurs :

- **100 €/voyage**

**EN 2020,
BAISSE DES PRIX
DES PRESTATIONS
DU SELECT'OM.**



**FORFAIT
ANNUEL
MINIMUM
DE FACTURATION
DE 130 € (TOUTES
PRESTATIONS
CONFONDUES)**

LA REDEVANCE SPÉCIALE EN CHIFFRES :

- Nombre de clients : **1 946** en 2020
- Nombre de clients qui bénéficient de la collecte en porte à porte (ordures ménagères et/ou collecte sélective) : **1 193**
- Nombre de clients qui utilisent la déchèterie : **939**
- Nombre de clients qui louent un conteneur : **20**
- Montant de la redevance spéciale : **1 121 489,88€**

3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

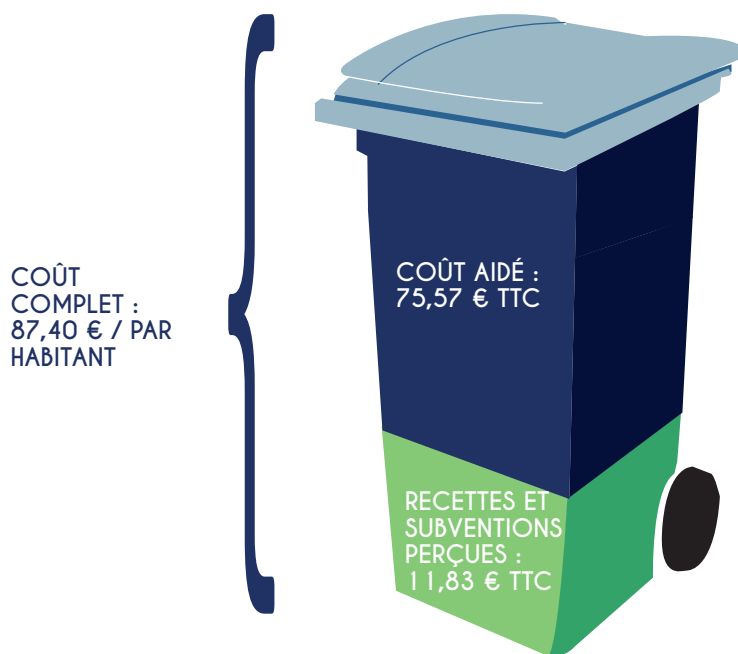
Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Echéance	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2019	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2020	Tarifs TTC à la tonne en € 2019	Tarifs TTC à la tonne en € 2020
ALSADIS	Collecte et traitement des DMS	31/12/2021	74,05	47,92	1 107,70*	1 116,84*
COVED	Tri des corps creux	31/12/2021	590,30	653,85	360,77**	363,66**
RMS	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	20,40	17,05	24,20	24,39
SCHROLL	Traitement des déchets de bois	31/12/2021	121,10	124,04	53,90	54,33
SCHROLL	Stockage et transfert du verre	31/12/2021	47,10	48,98	10,45	10,53
SCHROLL	Traitement des déchets à base de plâtre	31/12/2021	79,80	82,37	107,80	108,66
SENERVAL	Incinération des déchets	30/06/2023	2 997,20	2 780,30	129,30	120,01
VEOLIA	Enfouissement des déchets ultimes	31/12/2021	38,00	30,17	173,79	175,92
VEOLIA	Broyage et transport des encombrants de déchèteries à destination de l'usine d'incinération	31/12/2021	30,70	42,80	31,52	31,77
VEOLIA	Transfert et transport des ordures ménagères	31/12/2021	1,06	0,71	27,94	28,16
VEOLIA	Transfert et transport des déchets incinérables de déchèteries	31/12/2021	36,77	36,86	23,82	24,00
VEOLIA	Traitement des gravats	31/12/2021	26,20	27,42	4,95	4,99
VEOLIA	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	99,50	88,02	29,94	30,18
Total			4 168,05	4 168,05		

*Prix moyen de l'ensemble du traitement des DMS.

**Prix du transfert et du tri.

3.4. La décomposition des coûts par flux

Le coût complet du service de gestion et de prévention des déchets est de 87,40 € par habitant en 2020 contre 90,29 € en 2019. Il se décompose comme suit :

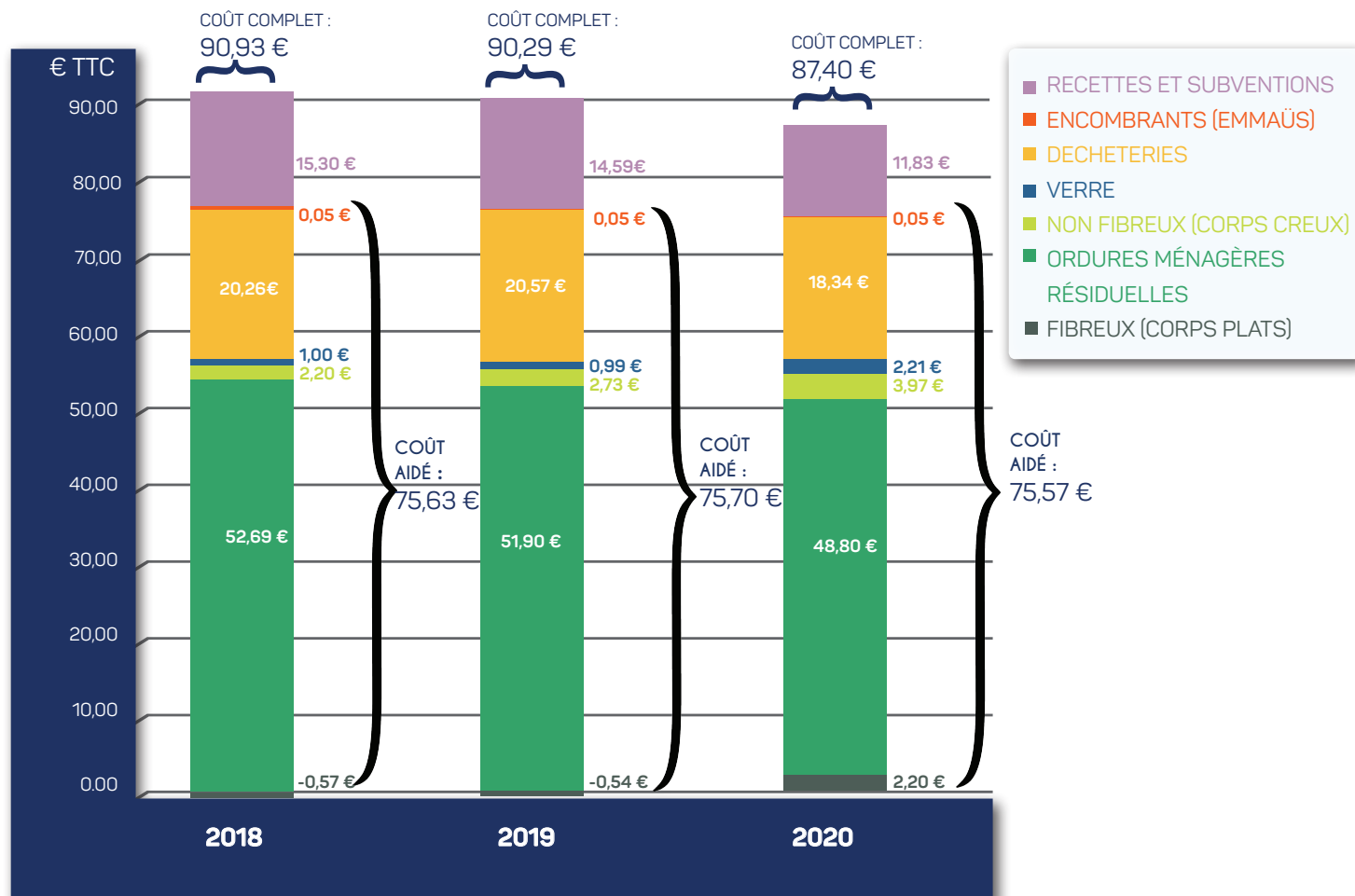


LES RECETTES LIÉES AUX SUBVENTIONS

des éco-organismes et aux ventes de matériaux à recycler permettent de faire diminuer le coût de revient des services de collecte sélective.

Le coût aidé est composé de l'ensemble des charges (charges de structure, de collecte et de transport...), déduction faite des produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), des soutiens des organismes agréés et des aides publiques.

DÉCOMPOSITION DU COÛT COMPLET EN EUROS PAR HABITANT



MONTANT GLOBAL DES COÛTS AIDÉS PAR FLUX EN EUROS TTC			
	2018	2019	2020
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	5 280 919 €	5 210 883 €	4 907 227 €
VERRE (en apport volontaire)	100 208 €	98 958 €	222 660 €
CORPS CREUX (en apport volontaire et en porte à porte)	220 936 €	274 379 €	398 926 €
CORPS PLATS (en apport volontaire et en porte à porte)	- 56 995 €	- 54 327 €	221 738 €
DECHETERIE	2 030 595 €	2 065 120 €	1 843 351 €
ENCOMBRANTS (EMMAÜS)	4 886 €	4 892 €	5 151 €
COÛT AIDE TTC	7 580 549 €	7 599 905 €	7 599 053 €



>> Verre (en apport volontaire) : En 2020, des investissements sur les points d'apport volontaire ont été réalisés. Des conteneurs équipés d'un système de préhension type KINSHOFER sont ainsi installés sur l'ensemble du parc en remplacement du système simple crochet. A fin 2020, 100% des conteneurs verre sont équipés de crochet type KINSHOFER. La mise en place des 80 nouveaux conteneurs a nécessité l'intervention de 2 agents et a engendré un coût supplémentaire de 40K€ (coût de mise en place et dotations aux amortissements). Par ailleurs, les tonnages de verre collecté en apport volontaire ont progressé de 4.5%, ce qui génère un coût de +50K€.

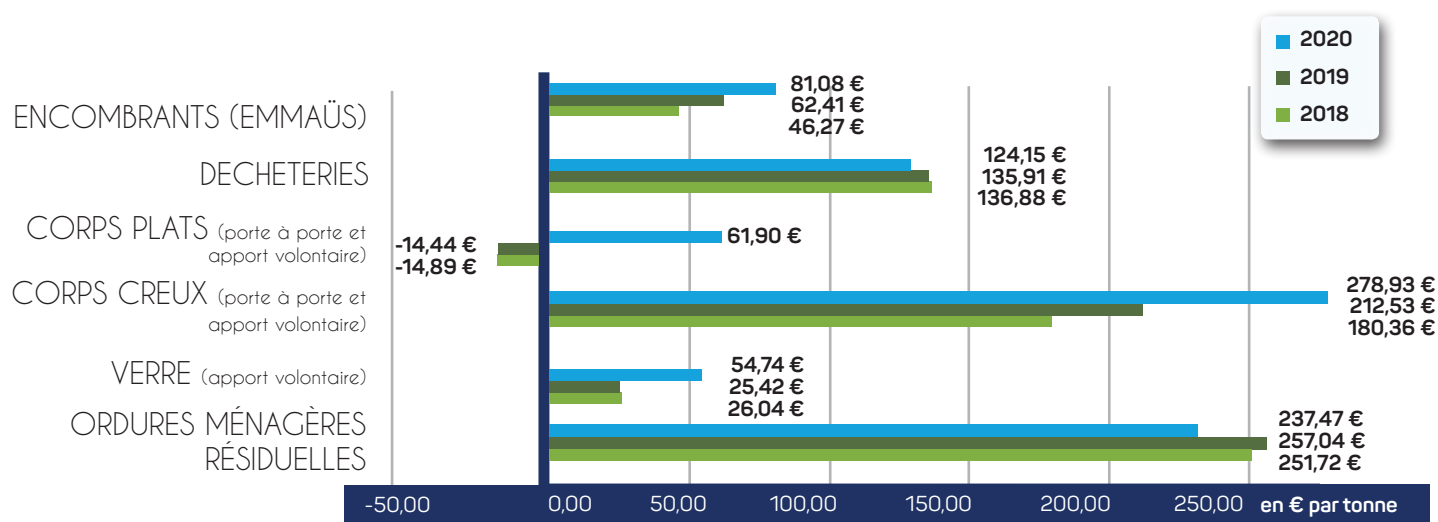
>> Corps creux (en apport volontaire et en porte à porte) : En 2020, les tonnages de corps creux collectés ont fortement augmenté (+13%), ce qui influe directement sur les coûts de traitement (+60K€) et de collecte (+50K€). Par ailleurs, le cours de reprise des plastiques suivant la même tendance que le cours du pétrole, le montant des recettes de ventes des emballages plastiques a fortement diminué sur 2020 (-22K€).

>> Corps plats (en apport volontaire et en porte à porte) : L'impact de la chute des cours des matières vient diminuer les recettes et par conséquent fait augmenter le coût aidé. En effet, nos produits industriels sur les fibreux sont en baisse de 215 K€ sur 2020.



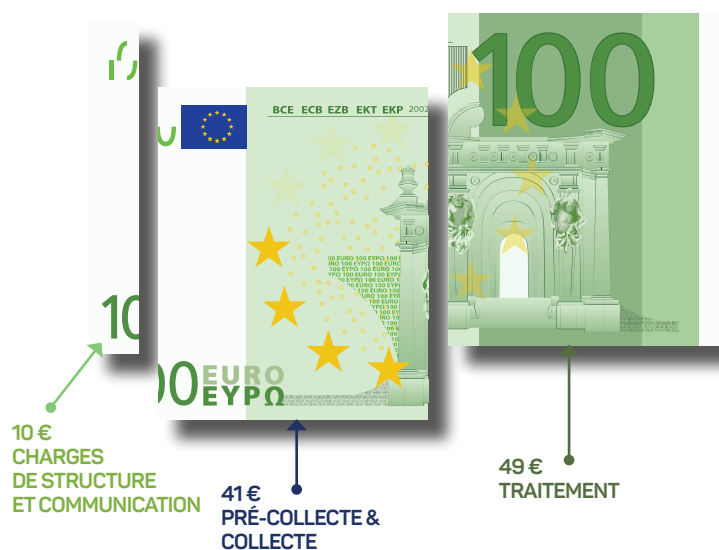
Visite du site de Molsheim lors du comité directeur

COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS EN € TTC PAR TONNE

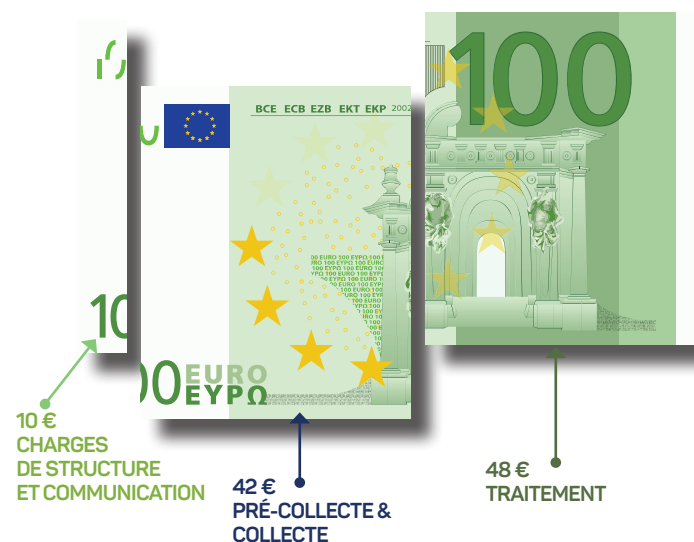


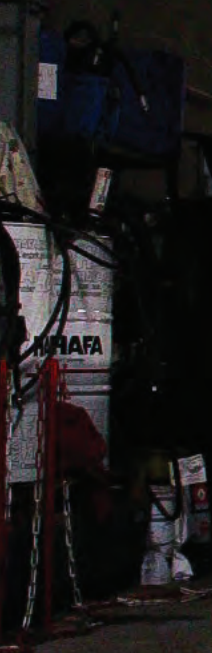
LORSQUE LE SELECT'OM PERÇOIT 100 EUROS, IL LES UTILISE COMME SUIT :

en 2019



en 2020





Année 2020 en €/tonne		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Corps creux - PàP	Corps creuxx - AV	Corps plats - PàP	Corps plats - AV			
Charges fonctionnelles		23,14	8,74	80,19	76,28	14,73	16,84	14,63	9,35	20,16
Charges techniques	Prévention	0,31	-	-	-	-	-	0,18	-	0,27
	Précollecte	0,35	19,86	55,03	97,61	9,15	33,67	-	-	8,73
	Collecte	92,73	47,14	267,48	190,96	119,59	113,48	37,38	-	76,68
	Transfert/ transport	-	9,55	101,24	101,16	0,31	0,40	43,40	-	37,90
	Traitement	109,42	-	278,94	278,68	-	-	47,27	78,38	90,98
Coût complet HT = total charges		225,96	85,29	782,87	744,68	143,78	164,39	142,87	87,72	196,82
Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels		223,68	63,12	691,47	678,91	116,02	155,80	133,61	87,72	186,48
Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes		222,14	53,54	230,77	218,22	38,70	78,48	116,05	80,97	158,09
Coût aidé HT = coût partagé moins les aides		222,00	50,89	230,55	208,33	38,65	75,37	115,29	80,97	157,30
Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée		237,47	54,74	291,02	258,42	46,21	82,84	124,15	81,08	170,17

Année 2020 en €/habitant		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Corps creux - PàP	Corps creux - AV	Corps plats - PàP	Corps plats - AV			
Charges fonctionnelles		4,76	0,35	0,78	0,40	0,33	0,26	2,14	0,01	8,95
Charges techniques	Prévention	0,06	-	-	-	-	-	0,03	-	0,09
	Précollecte	0,07	0,80	0,54	0,51	0,20	0,51	-	-	2,58
	Collecte	19,06	1,91	2,62	1,01	2,66	1,73	5,48	-	34,05
	Transfert/ transport	-	0,39	0,99	0,53	0,01	0,01	6,36	-	8,25
	Traitement	22,48	-	2,73	1,47	-	-	6,93	0,05	33,23
Coût complet HT = total charges		46,43	3,45	7,66	3,93	3,20	2,51	20,94	0,06	87,40
Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels		45,97	2,55	6,77	3,58	2,58	2,38	19,58	0,06	82,81
Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes		45,65	2,17	2,26	1,15	0,86	1,20	17,01	0,05	70,20
Coût aidé HT = coût partagé moins les aides		45,62	2,06	2,26	1,10	0,86	1,15	16,90	0,05	69,85
Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée		48,80	2,21	2,60	1,36	0,94	1,26	18,34	0,05	75,57

4 Prévention et communication



«Rempropre Bugatti» créée par le collège Rembrandt Bugatti dans le cadre d'un projet des éco-délégués.

4.1. Prévention et communication

Suite aux animations réalisées auprès des écoles et des périscolaires sur le tri et le recyclage et convaincus que l'apprentissage du geste de tri doit se faire dès le plus jeune âge, les élus ont souhaité en 2018 développer auprès des enfants des animations toujours plus nombreuses sur la promotion du tri et la prévention des déchets.

Pour compléter ce dispositif de formations et permettre aussi aux enfants de mettre en application cet enseignement au quotidien, l'opération «*je trie, tu tries, il/elle trie...*» a été créée, à destination des écoles maternelles et élémentaires situées dans les communes bénéficiant d'une collecte sélective en porte à porte.

L'opération «*je trie, tu tries, il/elle trie...*» mise en place en 2018 a été prolongée en 2020 afin de répondre aux demandes des communes.

Cette opération s'est déroulée en deux temps. La **première étape** consistait à mettre gratuitement à disposition des écoles des bacs pour la collecte des papiers (bacs bleus) et pour la collecte des emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires (bacs bleus avec couvercle jaune). La collecte et le traitement de ces déchets sont dorénavant pris en charge gratuitement par le Select'om. La **deuxième étape** avait pour objet de sensibiliser le corps enseignant et également le personnel technique s'occupant du nettoyage des locaux au tri sélectif. Des animations ont également été mises en place auprès des classes sur la thématique du tri et de la prévention afin de compléter cette opération.

Une campagne de communication spécifique a été mise en place pour cette opération (autocollant, courriers et affiches) permettant aux enfants, aux mairies et également à nos agents de repérer les écoles participant à ce projet.

En complément de cette sensibilisation, la collectivité a décidé d'étendre la gratuité de la collecte sélective en porte à porte à l'ensemble des écoles engagées dans une démarche de tri.

Au total en 2020, **4 communes ont participé à cette opération** : 2 classes de maternelle et 13 classes de primaire.

Depuis la mise en place du projet en 2018, 32 communes ont participé, soit 36 classes de maternelle et 94 classes de primaire.

>> Le Select'om accompagne également les éco-délégués dans leur projet environnemental et oeuvre auprès d'associations du territoire (AGF, MJC...) afin de sensibiliser enfants et adultes au tri et à la prévention des déchets.



Animation janvier 2020 sur le tri et le recyclage à l'école de Russ

Select'om

52 ROUTE INDUSTRIELLE
DE LA HARDT
67120 MOLSHEIM

TÉL. : 03 88 47 92 20

www.select-om.com
accueil@select-om.com

